



Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA 637^e RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR Jeudi 10 mars 2022 à 11 h Zoom

Présences

Professeur Gilles Bronchti, président
Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT)
Professeur Marc Beauregard, vice-président aux affaires syndicales (VPAS)
Professeur Georges Abdul-Nour, vice-président aux affaires universitaires (VPAU)
Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)
Professeure Lyne Cloutier, secrétaire
M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)
M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Absence

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

Gilles Bronchti préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire.

CX637-10-03-2022-00 Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la 636^e réunion (17 février 2022)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS de février 2022
6. Rapport des officières et des officiers
7. Règle 19 régissant l'adoption des lettres d'entente
8. Affaires budgétaires
 1. Prévision des produits et des charges 2022-2023
 2. Taux de cotisation syndicale 2022-2023
9. Ordres du jour
 1. Conseil syndical du 17 mars
 2. Assemblée générale des professeurs et des professeures du 31 mars
 3. Assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 31 mars
10. Négo 2022
11. Affaires nouvelles
 1. Annexe C – Professeur retraité
 2. Méthodes et calcul – Retour de long congé
12. Date de la prochaine réunion : 24 mars 2022
13. Clôture de la réunion

CX637-10-03-2022-01 Ouverture de la réunion

Le président souhaite la bienvenue à cette réunion régulière du comité exécutif.

CX637-10-03-2022-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président présente l'ordre du jour de cette réunion.

Le VPAS demande à ajouter deux points à *Affaires nouvelles* :

1. Annexe C – Professeur retraité
2. Méthodes et calcul – Retour de long congé

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié.

CX637-10-03-2022-03 Lecture et adoption du procès-verbal de la 636^e réunion

CX636 – 17 février 2022

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 636^e réunion du comité exécutif tenue le 17 février 2022.

CX637-10-03-2022-04 Affaires découlant

Le président parcourt les sujets figurant aux affaires découlant.

Le CAU mentionne que la résolution du comité exécutif (*c.f. PVCX636-17-02-2022-06*) de retirer un dégageant d'enseignement pour activité syndicale au président Gilles Bronchti pour l'année 2021-2022 et de reporter ce dégageant à l'année 2022-2023, comme le permet la convention collective (art. 3.15), a été acheminé à la direction du Service des ressources humaines.

CX637-10-03-2022-05 Correspondance et information

1. RAS de février 2022

Le président informe que les retenues à la source du mois de février 2022 ont été payées :

- ARC : 3 205 \$
- MRQ : 6 987 \$

CX637-10-03-2022-06 Rapport des officières et des officiers

Président

- Le président annonce avoir rencontré la nouvelle vice-rectrice aux études et à la formation, Mme Line Tremblay. Plusieurs sujets ont été soulevés durant la discussion, dont la formation à distance et la création de postes de vice-doyens aux études.
- Le président signifie avoir rencontré le recteur, M. Christian Blanchette, pour échanger sur le projet de restructuration de la gestion académique.
- Le président indique avoir participé à la réunion du Forum des partenaires en compagnie du CAU. Une présentation portant sur la stratégie intégrée de développement du leadership a provoqué une discussion sur la pertinence d'une telle stratégie.
- Le président mentionne qu'une réflexion est en cours à la Conférence des directions de départements pour muter vers une CDDD 3.0.

VPRT et VPAS

- Le VPAS fait le point sur le cheminement des dossiers en cours.
- La VPAS indique être en discussion avec le doyen des études concernant les heures atypiques. D'autre part, le VPAS maintient que le Syndicat doit être placé en copie conforme dans les différentes correspondances entre le doyen et le ou la professeur.e, ce qui n'est pas respecté dans ce dossier.

Le VPAS et le VPAU quittent la réunion pour participer à une rencontre de travail concernant la répartition des économies en vertu de la lettre d'entente No 2.

La VPRT se joint à la réunion.

- La VPRT indique qu'un professeur ayant été suspendu avec solde a déposé un grief. Une convocation pour fin d'enquête lui a été remise par l'administration. La VPRT a demandé la présence à la séance du président et de la secrétaire à titre d'observateur et observatrice.

Le VPAU rejoint la réunion.

- La VPRT présente une analyse portant sur les nominations des administrations déléguées depuis les 10 dernières années. La VPRT demandera au procureur un avis sur le respect du processus de désignation.

Le VPAS rejoint la réunion.

- La VPRT revient sur la direction au département des sciences de l'activité physique. Elle annonce que deux directions (directeur et adjoint au directeur) ont été élues avec la bénédiction du DGAAP par intérim, sans accord préalable et signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat. Le DGAAP a refusé l'octroi de dégageant à l'adjoint à la direction, puisqu'il n'y aurait pas eu de demande allant en ce sens. La VPRT affirme qu'une lettre d'entente aurait pu modifier le rôle de l'adjoint à la direction. Puis elle informe ses collègues que la désignation de ces directions n'a pas été présentée à la commission des études. En conséquence, la VPRT affirme qu'il n'y a pas officiellement de direction à ce département.

La VPRT se retire de la réunion pour ce point.

- Le président souligne que le processus d'élection pour les directions départementales est enclenché. Le président précise ne pas avoir reçu le rapport découlant du projet-pilote portant sur une équipe de direction au Département des sciences de l'éducation.

Le président et la secrétaire se retirent de la réunion pour le premier point.

- La VPRT présente la situation au Département des sciences infirmières et à la CASSI.
- La VPRT annonce avoir participé avec le président à une réunion du CLIUQ le 24 février. Il a été discuté du régime d'assurance et de la complexité de la tâche pour changer d'assureur. La VPRT résume les

échanges concernant les primes ou compensations que les professeur.e.s du Réseau UQ ont reçu en lien avec la Covid-19 :

- UQAT : 0,75 crédit par professeur et 30 \$ / mois.
- Téluc : 400 \$ / session
- UQAC : montant d'argent pour achat de matériel
- UQAR : 500 \$ et chaise ergonomique
- UQO : lettre d'entente concernant le dédoublement des activités
- UQAM : montant d'argent par session

La VPRT résume les principaux enjeux soulevés pour les négociations des conventions collectives des différents syndicats :

- UQAR : formation à distance, limite de 30 cours aux chargés de cours.
- ÉTS : reconnaissance de tâche dans le processus de demande de promotion
- UQAM : enseignement en ligne, surcharge de travail, droit à la déconnexion, conciliation travail/famille, montant dédié annuellement à la recherche
- UQAT : meilleure reconnaissance institutionnelle, politique sur la cyber intimidation
- Téluc : évaluation et embauche des professeur.e.s
- UQO : évaluation statutaire, promotion

La VPRT indique que les membres du CLIUQ souhaitent se rencontrer plus fréquemment pour échanger et coordonner leur effort en préparation des différentes négociations de conventions collectives en cours et à venir.

- La VPRT a aussi participé au conseil fédéral de la FQPPU du 24 et 25 février. Un résumé du rapport Cloutier (Commission scientifique et technique indépendante sur la reconnaissance de la liberté académique dans le milieu universitaire) a été présenté. Le président informe ses collègues que le Syndicat devra désigner un.e représentant.e du Syndicat au Comité de la Commission permanente sur la liberté académique (COPLA) de la FQPPU.

VPAU

- Le VPAU mentionne qu'une réunion du comité des stages s'est déroulée le 9 mars. Une réunion pour poursuivre les discussions à ce sujet avec les doyens des études et de la gestion académique des affaires professorales a été reportée à une date indéterminée.

VPSC

- La VPSC annonce que le 3^e bulletin historique consacré à la place des professeures à l'UQTR et au Syndicat est en montage. Il pourra être diffusé à la fin du mois. La VPSC indique que les trames narratives des capsules vidéos 3 (conditions de travail) et 4 (structures du Syndicat) seront enregistrées le 29 mars. Les textes pour les bulletins historiques sur ces thèmes sont en révision.

Secrétaire

- La secrétaire mentionne avoir participé à la 4^e réunion du Comité de Santé et mieux-être. Le mandat du comité est toujours à l'étude.

- La secrétaire indique qu'un appel de candidatures a été lancé le 3 mars pour pourvoir les postes au comité exécutif, au comité de promotion et à la commission des études. Un rappel sera fait le 10 mars. La période de mise en candidature se termine le 17 mars.
- La secrétaire enverra le 21 mars l'avis de convocation pour les assemblées générales du 31 mars.

Trésorier

- En l'absence du trésorier, le conseiller aux affaires universitaires présente le relevé des décaissements (VP293 à VP303) par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 28 février 2022. Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.

CX637-10-03-2022-07 Règle 19 régissant l'adoption des lettres d'entente

La secrétaire présente une nouvelle version du projet de règle 19 régissant l'adoption des lettres d'entente. Elle indique que le procureur a à nouveau été consulté (*c.f. PVCX635-27-01-2022-08*) pour revoir les articles (interprétation ou application d'une ou des clauses de la convention collective) et l'article 3 (concernant un professeur ou un groupe de professeurs) lorsqu'un projet-pilote est à adopter.

CONSIDÉRANT le projet de règle 19 régissant l'adoption des lettres d'entente concernant la convention collective ;

CONSIDÉRANT les explications de la secrétaire ;

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander au conseil syndical l'adoption du projet de règle 19 régissant l'adoption des lettres d'entente concernant la convention collective.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX637-10-03-2022-08 Affaires budgétaires

1. Prévision des produits et des charges 2022-2023

Les membres de l'exécutif discutent des différentes charges à prévoir en cette année de négociation de la convention collective et des besoins du Syndicat pour son bon fonctionnement.

En l'absence du trésorier, la secrétaire est désignée responsable de la présentation des prévisions des produits et des charges 2022-2023 aux réunions du conseil syndical et de l'assemblée générale.

2. Taux de cotisation syndicale 2022-2023

Les membres du comité exécutif étudient les possibilités de maintenir à 2 % ou de majorer le taux de la cotisation syndicale pour l'année 2022-2023.

Après discussion et considérant l'absence d'informations sur l'état des résultats du Fonds de défense professionnelle, il est discuté de reporter l'adoption d'une recommandation sur le taux de la cotisation syndicale.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu de tenir une réunion extraordinaire du comité exécutif le lundi 14 mars à 17h pour adopter une recommandation concernant le taux de la cotisation syndicale 2022-2023.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de demande de vote, le président déclare la proposition adoptée à l'unanimité.

CX637-10-03-2022-09 Ordres du jour

1. Conseil syndical du 17 mars

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de la réunion du conseil syndical du 17 mars 2022.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Affaires budgétaires
 1. Taux de cotisation syndicale 2022-2023
 2. Prévision des produits et des charges 2022-2023
5. Ordres du jour
 1. Assemblée générale des professeurs et des professeures du 31 mars
 2. Assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 31 mars
6. Rapport du comité des relations de travail
7. Règle 19 régissant l'adoption des lettres d'entente
8. Négo 2022 – État des travaux
9. Tribune des délégué.e.s
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la 346^e réunion
11. Information et dépôt de documents
 1. Agenda syndical de mars et avril 2022
 2. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (635 et 636)
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine rencontre : 28 avril 2022
14. Clôture de la réunion

2. Assemblée générale des professeurs et des professeures du 31 mars

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale des professeur.e.s du 31 mars.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 septembre 2021
5. Élections de membres à la Commission des études
6. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
7. Résultats des élections
8. Clôture de l'assemblée

3. Assemblée générale statutaire du SPPUQTR du 31 mars

La secrétaire présente le projet d'ordre du jour de l'assemblée générale statutaire du Syndicat du 31 mars.

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 160^e assemblée générale
5. Affaires budgétaires
 1. Prévision des produits et des charges 2022-2023
 2. Taux de cotisation syndicale 2022-2023
6. Négo 2022 – État des travaux
7. Élections au comité exécutif du SPPUQTR
 1. Trésorerie
 2. Vice-présidence aux affaires universitaires
 3. Vice-présidence aux relations de travail
 4. Vice-présidence aux services à la collectivité
8. Élection au comité de promotion
 1. Substitut – Regroupement 1 – Sciences humaines et sciences sociales
9. Rapport du comité exécutif pour l'année 2021-2022
10. Affaires nouvelles
11. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de scrutin
12. Résultats des élections
13. Clôture de l'assemblée

CX637-10-03-2022-10 Négo 2022

Les membres du comité exécutif échangent sur les sondages et le calendrier de travail.

Constatant l'heure, il est convenu de reporter à la prochaine réunion du comité exécutif la présentation de l'analyse du sondage Équité dans la tâche.

CX637-10-03-2022-11 Affaires nouvelles

1. Annexe C – Professeur retraité

Le VPAS mentionne qu'un professeur retraité a interpellé le comité des relations de travail du Syndicat concernant l'utilisation de l'Annexe C. Le VPAS a orienté ce professeur retraité vers le doyen de la recherche et de la création puisque c'est la *Politique sur l'administration et la gestion des fonds de recherche* qui s'applique. Les membres du comité exécutif discutent de la manière à aider les professeur.e.s retraité.e.s et associé.e.s avec leurs fonds et leurs projets de recherche.

2. Méthode et calcul – Retour d'un long congé

Le VPAS présente de nouvelles simulations de méthodes de calcul d'allègement au retour d'un long congé (*c.f. PVCX635-27-01-2022-07*). Le VPAS affirme que la directrice du Service des relations de travail, Mme Houda Souissi, s'est montrée ouverte à proposer un projet-pilote d'une durée de 2 ans à ce sujet.

CX637-10-03-2022-12 Date de la prochaine réunion

Le président rappelle que le comité exécutif se réunira en séance extraordinaire le lundi 14 mars 2022 à 17 h.

CX637-10-03-2022-13 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Gilles Bronchti
Président

François Landry
Secrétaire de la rencontre